CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2012

COMPTE-RENDU SOMMAIRE Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 octobre 2012

Convention d'objectifs entre la commune et l'association les Marmottons

Après avoir délibéré, le conseil municipal a

- approuvé la convention d'objectifs entre la commune de Duingt et l'association les Marmottons ;
- donné mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention s'y rapportant et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

<u>Information sur le choix du candidat maîtrise d'œuvre aménagement d'un carrefour giratoire, d'un parking végétalisé et des abords</u>

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'à l'issue de la réunion de la commission d'appel d'offres du 23 novembre 2012 le choix du maître d'œuvre pour l'aménagement d'un carrefour giratoire, d'un parking végétalisé et des abords s'est porté sur le groupement PROFILS ETUDES-HUMBLOT pour un montant HT de 93 522.05 €. Cette offre a été déclarée comme étant économiquement la plus avantageuse et correspondant le mieux aux critères attendus.

Convention UFOVAL 2013

Le conseil municipal,

- Décide de renouveler la convention avec l'UFOVAL pour l'année 2013
- Accepte la proposition d'augmenter la participation journalière par enfant qui passera de 4.80 € à 4.90 €

Modification de la délibération N° 2012-8-01 acquisition par la commune d'une partie de la parcelle AB201 (468 m²) appartenant à Mme Demode Jacqueline née Demaison pour aménagement d'un carrefour giratoire RD1508/RD8

Annule et remplace la délibération n°2012-8-01 du 25 octobre 2012

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une erreur s'est glissé dans la délibération N° 2012-8-01 du 25 octobre 2012, en effet les frais afférents à cette acquisition seront supportés par la commune (acquéreur)

La séance est levée à 21 H 55

Le Maire Marc ROLLIN